

Fiche

Le théâtre est un genre littéraire, mais aussi un spectacle ; cette double dimension pose la question des rapports entre le texte et la mise en scène.

1. Le théâtre : un texte

Si l'on excepte la *commedia dell'arte* (jouée aux ^{xvi}^e et ^{xvii}^e siècles, en Italie et en France), où le texte est réduit à un canevas sur lequel les acteurs improvisent, une pièce de théâtre est écrite par un auteur dramatique. Ce texte est composé de deux éléments distincts : le **dialogue**, et les **didascalies**.

Le dialogue

C'est le discours direct, entre les personnages, qui permet au spectateur :

- de connaître les pensées et les sentiments des personnages ;
- de connaître les informations nécessaires à la compréhension ;
- de ressentir des émotions.

Le texte théâtral se distingue ainsi par une « double énonciation » : les acteurs se parlent entre eux (premier niveau d'énonciation), mais ils s'adressent aussi au public (second niveau d'énonciation). Cette spécificité offre des jeux possibles, si le spectateur en sait davantage qu'un personnage, par exemple.

Le dialogue emprunte différentes formes :

- la **réplique** est une prise de parole ;
- la **tirade** est une longue réplique, souvent argumentative, et/ou appartenant à un registre lyrique, tragique, épique, etc ;
- la **stichomythie** est une succession rapide de répliques, dans laquelle les personnages se répondent vers par vers. Elle révèle un moment intense d'échange ;
- le **récit** est employé pour donner à entendre des faits qui ne sont pas représentés sur scène (soit parce que la bienséance s'y oppose, soit parce qu'ils se déroulent dans un autre lieu ou une autre époque) ;
- le **monologue** est un faux dialogue. Le personnage se parle à lui-même. Le monologue peut prendre la forme de stances, si le style en est poétique ; il peut être un aparté, si d'autres personnages sont sur scène mais ne sont pas censés entendre ce que dit le premier personnage.

Les personnages peuvent être répartis selon un « **schéma actantiel** » : on peut en effet, afin de comprendre le fonctionnement de la pièce, chercher quel est le sujet (celui qui est à l'origine de l'action), l'objet (ce que recherche le sujet), le destinataire (ce qui pousse le sujet à entreprendre sa quête ou son action), le destinataire (ce ou celui à qui est destinée cette quête), les adjouvants (ce qui, ou ceux qui, aident le sujet), et les opposants.

En prose ou en vers, le texte théâtral diffère toujours de la communication de la « vie réelle ». En effet, il s'agit d'**un texte littéraire, qui vise à l'efficacité** : les paroles prononcées doivent avoir un lien avec l'action représentée sur scène. D'autre part, **les rythmes et les sonorités ont dans les répliques autant d'importance que le sens** : il s'agit pour le dramaturge d'**engendrer des émotions chez le spectateur, de le frapper, et de créer un univers**.

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)

Les didascalies

Ce sont les **indications scéniques** que l'auteur donne au metteur en scène, aux acteurs (et éventuellement au lecteur - mais pas au spectateur). Elles sont souvent présentées en italiques, et signalent d'emblée qu'une pièce ne se réduit pas aux échanges verbaux entre personnages.

Elles peuvent concerner :

- le nom des personnages ;
- le découpage en actes et scènes ;
- le lieu, l'époque ;
- les gestes, les mimiques, le ton d'un personnage ;
- l'énonciation (par exemple : « en aparté ») ;

- le décor ;
- la musique ;
- les accessoires ;
- etc.

Exercice n°3

2. La représentation

Une pièce de théâtre (sauf cas exceptionnel, par exemple Musset et son *Spectacle dans un fauteuil*) est **écrite pour être jouée, c'est-à-dire mise en scène**. Or, **les didascalies sont essentielles, mais restent des indications**. Le metteur en scène a donc un rôle **décisif** dans le passage du texte à la représentation concrète.

Le lieu et le temps

- Au **xvii^e** siècle, les unités imposent **un seul lieu**, et un temps réduit à 24 heures. Le lieu peut être une pièce dans un palais, un intérieur bourgeois, une place, etc. que le metteur en scène meuble et décore.
- Au **xix^e** et **xx^e** siècles, les lieux sont multiples, ce qui impose des **changements de décors**. Le metteur en scène peut choisir des décors réalistes, ou bien stylisés, voire de simples écriteaux indiquant la nature du lieu (renouant ainsi avec les procédés du Moyen Âge et de la Renaissance).
- Dans tous les cas, **la convention choisie est acceptée par le spectateur** - mais chacune engendre des émotions différentes.

Les éléments de mise en scène

La musique, la lumière, les costumes, les décors... sont autant d'éléments laissés à la discrétion du metteur en scène. À chaque moment d'une pièce existent donc **des choix à faire, qui engagent le sens de l'œuvre**.

La direction d'acteurs

Les acteurs sont dirigés par le metteur en scène : leur travail commun permet de faire émerger une diction, un débit, des intonations, mais aussi des gestes, des déplacements... Là encore, les choix effectués donneront une couleur spécifique à la pièce.

Exercice n°4

3. Mise en scène et création

Comme on vient de le voir, le metteur en scène n'est pas un simple exécutant ; il ne peut pas se contenter de transposer les didascalies en éléments réels. D'une part, parce qu'elles n'étaient pas fréquentes jusqu'au **xix^e** siècle ; d'autre part, parce que ces indications laissent encore de la place pour une interprétation ; enfin, parce que chaque mise en scène est unique et que **le théâtre est un art « vivant »**. La mise en scène est donc « création », à partir de l'œuvre de l'auteur dramatique.

Convergence

La plupart du temps, la représentation s'attache à rendre visible, par des signes, le sens de l'œuvre écrite. Les metteurs en scène respectent le texte, mais aussi les lieux (décors), l'époque, les classes sociales des personnages, etc. Il y a ainsi convergence entre la pièce telle qu'elle a été écrite et la représentation.

Apports

Cependant, le respect du texte et des conditions de création initiale n'empêchent pas que deux metteurs en scène donneront pour la même œuvre un spectacle différent. En effet, les costumes, le ton ou les déplacements des acteurs, le choix même des acteurs (connus ou inconnus, plus ou moins jeunes, de physiques différents, etc.) sont autant d'éléments qui donneront au spectacle sa spécificité. On peut ajouter à cela la symbolique des couleurs (tel décor, en rouge éclatant, aura un impact différent sur le spectateur que s'il est d'un beige neutre), la vitesse de l'action, la musique, etc. Chaque metteur en scène offre donc **un apport personnel au texte initial**.

Divergence

Enfin, certains metteurs en scène choisissent de s'écarter délibérément de l'un ou l'autre des aspects du texte initial. On peut ainsi **transposer le sujet dans une autre époque** (par exemple, faire jouer une œuvre de Marivaux par des comédiens en jean) : le texte est le même - il prend cependant, par cette modernisation, un sens nouveau. On peut, pour donner un autre exemple, choisir de faire jouer un rôle masculin par une femme, ou inversement.

Un metteur en scène peut également envisager la pièce, ou une partie de la pièce, selon **un angle original**. Ainsi, le monologue de

L'Avare, de Molière, dans lequel le personnage se plaint d'avoir été volé et de ne pas retrouver sa « cassette », est d'un registre comique ; mais on peut le dire avec lenteur, sur un ton pathétique, comme le fit par exemple Jovet. Dans ce dernier cas, il n'y a pas « trahison » de l'auteur : le metteur en scène met soudain en relief un aspect du personnage qui était présent, mais disparaissait sous le comique. Harpagon reste ridicule, certes, mais devient aussi émouvant et révèle le mal dont il souffre.

Conclusion

Le spectacle théâtral est à la fois « représentation » et « re-création » ; par ces deux aspects, il permet la redécouverte de l'œuvre originale.